



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

travail, emploi et santé : établissements publics

Question écrite n° 128770

### Texte de la question

M. Alain Vidalies attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur la situation de l'Institut de formation aux carrières administratives sanitaires et sociales (IFCASS). La pérennité de l'IFCASS est aujourd'hui gravement menacée en raison des conséquentes diminutions de contributions financières jusque là apportées par l'État. Alors qu'en 2010 cette subvention était de 1 600 000 €, pour 2012 elle serait ramenée à 600 000 € avant d'être réduite à 0 en 2014. Ce désengagement de l'État est assez incompréhensible notamment au regard des besoins en insertion mais également du taux d'insertion global particulièrement satisfaisant (74 %) présenté par l'IFCASS. En conséquence, il lui demande de bien vouloir réexaminer le soutien apporté par l'État afin que l'IFCASS poursuive ses missions avec la sérénité qu'il convient.

### Données clés

**Auteur :** [M. Alain Vidalies](#)

**Circonscription :** Landes (1<sup>re</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 128770

**Rubrique :** Ministères et secrétariats d'état

**Ministère interrogé :** Travail, emploi et santé

**Ministère attributaire :** Affaires sociales et santé

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 21 février 2012, page 1505

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)